

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR'PARPAINGS SARL » en abrégé « IPS »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE LOT 182-ILOT 1052,
Lot 182, Ilot 1052

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/12/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/12/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR'PARPAINGS SARL » en
abrégé « IPS »

Objet : - Vente de Parpaings (Briques) ;
- Production ;
- Industrielles ;
- Prestations de Services ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement a l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE LOT 182-ILOT 1052,
Lot 182, Ilot 1052

Dirigeant(s) M BALLOT KOUAME MICHAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00424 du 29/01/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05089/GTCA/RC/2024 du 29/01/2024

